

3 Bonnes Raisons de te Syndiquer

C'est le seul moyen pour bien faire valoir tes droits

1



2



Unis on est plus forts

3

À la CGT il y a une place pour chacun et chacune



Saisonniers salarié-e-s à part entière



IMPRIMERIE SAVOIE PUBLICITE 06 70 57 76 87 - Photos UD CGT SAVOIE

- Je souhaite me syndiquer Je souhaite prendre contact

NOM : _____ Prénom : _____ Âge : _____
 Entreprise : _____ Ville : _____
 Adresse personnelle : _____
 Tél. : _____ E-mail : _____

Bulletin à remettre à un militant CGT de votre entreprise ou à renvoyer à :
 UD CGT SAVOIE Maison des Syndicats - 77 rue Ambroise Croizat - BP 307 - 73003 CHAMBERY CEDEX

Bulletin de contact et de syndicalisation

Saisonniers



L'EMPLOI

Environ deux millions de salariés travaillent en contrat à durée déterminée « saisonnier » en France.

Le travail saisonnier est difficile à appréhender de par la diversité des secteurs et des salariés : jobs étudiants, saisonniers en raison du type de métiers (remontées mécaniques par exemple)...

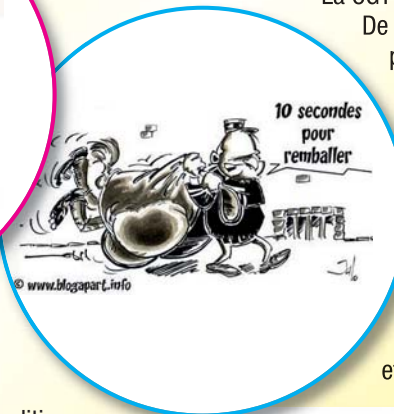
Pour tous les saisonniers les problèmes rencontrés sont les mêmes : salaires au minima, qualifications non reconnues, précarité, droit du travail non respecté, l'accès à la formation bafoué et les conditions de logement souvent indignes et onéreuses.

LE LOGEMENT

« Pas de CDI ? Ah non désolé mon gars, j'ai besoin d'être sûr de toucher mon loyer moi ! Faut comprendre ! »

Une caution de 3 mois de loyer, qui peut aisément se la fournir avec le RSA ou le SMIC ?...

1,2 million de personnes attendent un logement social, 30 000 à 40 000 nouveaux logements se construisent par an.



LA SANTÉ

Vous êtes salarié saisonnier ? À défaut de remplir les conditions générales d'ouverture des droits, vous pouvez bénéficier des prestations des assurances maladie, maternité, invalidité, décès.

Pour cela, vous devez justifier :

- avoir travaillé au moins 800 heures pendant un an
- ou avoir cotisé sur un salaire au moins égal à 2 030 fois le montant du Smic horaire pendant un an

Si vous ne remplissez pas ces conditions vous devez demander à bénéficier de la CMU (Couverture Maladie Universelle).

Sous certaines conditions de ressources, vous pouvez aussi avoir droit à des aides pour une complémentaire santé.



Revendications

EMPLOI :

- contrat à temps plein et à durée déterminé (reconnaissance de la pluriactivité, alternance de période de formation/emploi/congés, reconduction automatique des contrats ...)
- recours au CDD de droit commun dans le cadre strict de la saison, par l'utilisation de la notion d'accroissement temporaire d'activité permettant le versement de la prime de précarité
- saisonnalité : quelle soit définie juridiquement d'une façon plus précise avec des motifs strictement limités et identifiés par catégories d'entreprise
- suppression des exonérations sociales et toutes formes de dispositifs d'incitation aux contrats saisonniers
- droits et garanties progressifs et transférables d'un contrat à l'autre qui ne doivent pas suivre le rythme des saisons
- facilité et libre accès au développement des compétences professionnelles grâce à une formation diplômante choisie et adaptée

LOGEMENT :

La CGT revendique l'engagement des pouvoirs publics et des collectivités territoriales. De même, l'engagement du patronat est une exigence qui doit se traduire par la reconquête d'un véritable 1 % logement.

SANTÉ :

- la santé est un droit fondamental qui doit être garanti à tous
- la santé est un droit individuel et social
- le travail est un déterminant de santé
- la prévention de la santé au travail est déterminante pour l'efficacité d'une politique de santé publique
- la garantie pour tous d'actions préventives et de soins de qualité



Contacts

UD CGT SAVOIE Maison des Syndicats

77, rue Ambroise Croizat - BP 307 - 73003 CHAMBERY CEDEX
Tél : 04 79 62 27 26 - ud73@cgt.fr

Les Unions Locales :

AIX LES BAINS : 04 79 88 14 11 - contact@ulaix-cgtsavoie.org

ALBERTVILLE : 04 79 32 66 10 - cgt-vallees@wanadoo.fr

CHAMBERY : 04 79 62 31 54 - contact@cgt-chambery.fr

MONTMELIAN : 04 79 84 09 55 - ul-cgt-montmelian@wanadoo.fr

MOUTIERS : 04 79 24 15 23 - cgtmoutiersul@orange.fr

SAINT JEAN DE MAURIENNE : 09 61 45 00 46 - cgtmaurienne@wanadoo.fr

